

Compte rendu détaillé de l'assemblée générale du 2 décembre 2017

L'assemblée générale ordinaire de Wikimedia France s'est tenue le 2 décembre 2017 au Centre de recherches interdisciplinaires (CRI), Tour Montparnasse, 75015 Paris.

19 % des membres étaient présents ou représentés, permettant la validité des délibérations.

Ouverture de séance

La séance est ouverte à 9 h 30 par Pierre-Yves Beaudouin, président.

Rapport financier

Période couverte : du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Présentation du [rapport financier](#)[1] par le trésorier, Marin Dubroca-Voisin

Le budget est constant par rapport aux années précédentes, avec un résultat brut négatif, mais le résultat net est quasiment à l'équilibre.

Les marges de trésorerie restent relativement confortables grâce aux réserves de 400 k€, qui représentent environ six mois de charges.

L'essentiel des dépenses est lié aux missions de l'association, même si les frais de fonctionnement (dont certains salaires) sont élevés (environ 30 %).

Le temps bénévole est valorisé (au smic horaire) ; cela représente (hors compta, seulement dans le compte Emplois/Services) aux alentours de 100.000 € (environ 10 % du budget).

Nota bene : le commissaire aux comptes intervient pour indiquer que cette valorisation est une obligation légale. Des membres rebondissent sur cette intervention et soulignent le fait que c'est important pour montrer l'implication des bénévoles dans l'association.

Il est prévu que les comptes 2017-2018 seront soumis à l'audit d'un nouveau commissaire aux comptes (quoique au sein du même cabinet), selon une nouvelle disposition légale, obligation déontologique de changement tous les six ans.

Afin d'obtenir une meilleure traçabilité des fonds versés par la Wikimedia Foundation, un compte bancaire dédié à ces fonds a été créé.

Présentation de son rapport par le commissaire aux comptes

Lecture des deux premières pages du [rapport](#)[2].

Temps de questions / réponses :

Question des membres sur l'obligation de changer tous les six ans de commissaire aux comptes : rotation de personne physique mais non changement de cabinet ? — C'est ce que prévoit la loi pour les associations.

Question sur la raison du retard du rapport financier ? — Le conseil d'administration ne s'était pas réuni à temps pour arrêter les comptes.

Question sur l'utilité de déclarer comptablement le bénévolat (voir *Nota bene supra*).

Questions sur les dépenses "exceptionnelles" dues aux problèmes de la crise de 2017. — Une ligne globale apparaît dans le budget prévisionnel 2017-2018. Une part des membres du conseil d'administration indiquent regretter certaines négociations de 2016-2017 qui influent sur cette ligne exceptionnelle.

Des membres signalent la difficulté de compréhension du budget et de son évolution avec le type de présentation faite. — Il existe sur Commons un document qui présente cela de façon plus extensive^[3].

Des membres souhaiteraient qu'au-delà de l'obligation légale de publication des comptes, on aille plus loin dans la transparence, avec la publication du Grand livre comptable, ou bien une vision agrégée par axe / mission de Wikimedia France.

Les frais de déplacement et de réception sont soulignés comme étant élevés (des remarques ont été faites par la Wikimedia Foundation sur les frais de transport, par exemple), sans aucune visibilité sur leur impact pour les projets wikimédiens ou l'association. Dans le compte de résultat au format officiel, c'est difficile à lire.

Le bureau du conseil d'administration insiste sur le fait qu'il leur est difficile de donner des détails sur ces dépenses 2016-2017, faites avant qu'ils ne soient élus au conseil d'administration. Ils expriment leur volonté d'amélioration, mais du temps sera nécessaire.

Le commissaire aux comptes conseille, avant de s'en aller, qu'on aille vers la publication d'une comptabilité analytique.

Comment le conseil d'administration peut-il s'équiper pour que les difficultés actuellement rencontrées pour répondre aux questions sur l'augmentation de certaines dépenses ne se reproduisent pas à l'avenir ? — Pas de réponses toutes prêtes, à réfléchir donc.

Départ du Commissaire aux comptes à 11 h 00.

Rapport moral

Confirmation du départ effectif de Nathalie Martin le 30 novembre 2017 et du départ annoncé de Cyrille Bertin pour le 31 décembre 2017, tandis qu'est en cours le recrutement d'un ou une responsable de la levée de fonds.

Le nouveau conseil d'administration a vu tous les fournisseurs et les salariés, et assisté à deux réunions de l'équipe salariée. Depuis son élection, le conseil d'administration a assumé la responsabilité employeur.

Neuf clés d'accès aux comptes bancaires ont été trouvées. Certaines ont été désactivées et plus généralement une simplification de ces accès a été opérée. Trois cartes bleues sont désormais à disposition (une pour le président, deux pour les salariés). Des cartes ont été supprimées.

Budget prévisionnel

Le budget 2018 est prévu avec un déficit de 118.000 €. Il a paru impossible de l'équilibrer sur cet exercice en raison des dépenses exceptionnelles ; mais la diminution des frais de salaire au 1^{er} semestre 2018 devrait permettre un retour à l'équilibre pour l'exercice suivant.

L'association a reçu une subvention de 20.000 € de la fondation FAMS (sous l'égide de la Fondation du Judaïsme français qui est elle-même sous l'égide de la Fondation de France). Pas de raison connue pour l'attribution de ces fonds, la seule demande de la part de la Fondation a été l'envoi d'un dossier de présentation.

Question sur des retours de la part de donateurs : une quinzaine de mails reçus (sur plusieurs milliers de sollicitations liées aux dons), où certains donateurs ont indiqué vouloir faire une pause dans leurs dons. Pour l'instant, pas d'impact sur la campagne de demande de dons.

Débat sur l'apparence politique que peut revêtir un don ou une demande de subvention. Travail à prévoir sur une charte éthique des donateurs.

Volonté du nouveau conseil d'administration d'avoir plus de fonds issus du mécénat, de subventions et éventuellement des formations rémunérées.

Présentation des candidats au conseil d'administration

Florence Raymond est souffrante et ne peut présenter physiquement sa candidature. Lyokoï est également excusé pour raison familiale.

Mathieu Stumpf Gunz

- * Veille sur les listes internationales
- * Accueil des nouveaux et rétention des anciens

Jonathan Mouton

- * Ingénieur militaire spécialisé dans la mer
- * Wikipédien depuis dix ans
- * Candidature de réaction à la crise
- * Partage de la connaissance du fonctionnement de l'association

Marin Dubroca-Voisin

- * Contribue à Wikipédia et Commons
- * Trésorier depuis septembre 2017 (nouveau CA)
- * Veut s'investir dans le groupe Femmes et genres

Natacha Rault

- * Compétences RH / "Coach" à Genève
- * Contribue au projet « Les sans pagEs »
- * Envie de s'investir sur « Aide aux victimes de harcèlement et mécanismes de médiation »
- * Attachée aux valeurs de l'ancienne liste TOM (transparence, ouverture, mixité)

Pierre-Selim Huard

- * Wikipédien et Commoniste
- * Membre du CA en 2013 et en 2015-2017 (dont il a démissionné)
- * Besoin d'un travail sur « dire la vérité » afin d'apprendre de « ses dérives »
- * Expérience de manager
- * Ancien du groupe Qualité

Hélène Masson

- * Wikimédienne depuis dix ans, attachée à l'association
- * A peur néanmoins de ne pas avoir beaucoup de temps pour les responsabilités d'administratrice

Pascale Camus-Walter

- * Implication des femmes
- * Lutte contre la violence au travail (salarié et bénévole)
- * Attitude créative pour ouvrir les possibilités
- * Vue à moyen et long termes

Question d'Hélène à Mathieu à propos de ces interventions récentes sur les listes internationales (sur la licence CC0 notamment).

— Mathieu répond qu'il a conscience de s'être emporté, et il a depuis présenté ses excuses aux personnes concernées.

Question de Sophiedidacressources à tous les candidats sur l'attention à porter à l'origine des gros dons faits à Wikimedia France.

- Natacha se veut pragmatique, accepter l'argent mais veiller à ce qu'il n'y ait pas de contrepartie.
- Marin partage cet avis ; inquiet de l'inflation des textes, s'interroge : faut-il une charte ?
- Mathieu pense qu'il faut être vigilant sur qui donne de l'argent.
- Jonathan dit qu'il pourrait refuser un don.
- Pascale pense que la RUP (reconnaissance d'utilité publique) sera une garantie sur la provenance des fonds.
- Hélène propose une consultation des membres si on imagine qu'un don puisse être problématique.
- Pierre-Selim considère qu'il est bon d'avoir une charte éthique.

Question de Lomita à Natacha sur Les sans pagEs : n'y a-t-il pas une sorte de conflit d'intérêt à cumuler les fonctions de membre du conseil d'administration de Wikimedia France et de présidente d'une association subventionnée par la Wikimedia Foundation ?

— Natacha pense qu'elle pourra déléguer un bon nombre de tâches.

Lomita suggère la démission de Natacha de sa fonction de présidente des SansPagEs.

Vote

Gilles Chagnon, président de la commission électorale, explique le déroulement du vote.

Résultats du scrutin

La commission électorale proclame les résultats du scrutin.

Au jour de l'assemblée générale, 293 membres avaient la possibilité de voter selon le règlement intérieur. Le quorum était donc de 29,3.

1/ Élection au conseil d'administration

Ont été comptabilisés 147 votes en ligne et 28 votes en présentiel soit un total de 175 votants. Ces 175 votes exprimés portait donc le seuil d'éligibilité à 88 voix.

Ont obtenu :

- * Lucas Lévêque : 131 voix (soit 75% des votes exprimés)
- * Hélène Masson : 130 voix (soit 74% des votes exprimés)
- * Marin Dubroca-Voisin : 121 voix (soit 69% des votes exprimés)
- * Pierre-Selim Huard : 115 voix (soit 66% des votes exprimés)
- * Florence Raymond : 108 voix (soit 62% des votes exprimés)
- * Natacha Rault : 84 voix (soit 48% des votes exprimés)
- * Mathieu Stumpf Guntz : 80 voix (soit 46% des votes exprimés)
- * Jonathan Mouton : 78 voix (soit 45% des votes exprimés)
- * Pascale Camus-Walter : 65 voix (soit 37% des votes exprimés)

Sont élus pour un mandat de deux ans :

- * Lucas Lévêque

- * Hélène Masson
- * Marin Dubroca-Voisin
- * Pierre-Selim Huard
- * Florence Raymond

Les autres candidats n'ayant pas atteint le seuil d'éligibilité, deux sièges restent vacants.

2/ Résolutions

Ont été comptabilisés 56 votants. 1 bulletin a été déclaré nul.

2.1/ Approbation des **comptes** de l'exercice 2016-2017

La résolution a été adoptée à 72% (31 votes pour, 12 votes contre et 12 abstentions).

2.2/ Approbation du **rapport moral** de l'exercice 2016-2017

La résolution a été adoptée à 90% (43 votes pour, 5 votes contre et 7 abstentions).

2.3/ Approbation du **rapport financier** de l'exercice 2016-2017

La résolution a été adoptée à 83% (35 votes pour, 7 votes contre et 13 abstentions).

2.4/ Validation de **délégation de pouvoir pour la RUP à Charlotte Matoussowsky et Willie Robert**

La résolution a été adoptée à 92% (48 votes pour, 4 votes contre et 3 abstentions).

Levée de l'assemblée

La séance est levée par le président à 14 h 00, après proclamation des résultats.

[1] https://meta.wikimedia.org/wiki/File:WMFr_Rapport_financier_2016-2017.pdf

[2]

https://meta.wikimedia.org/wiki/File:Wikim%C3%A9dia_France_-_Rapport_du_commissaire_aux_comptes_2017.pdf

[3]

https://commons.wikimedia.org/w/index.php?title=File:Wikimédia_France_-_Rapport_de_l'expert-comptable_2016-2017.pdf&page=2 (voir annexes)